

Zoom sur

Anah

Le 17 juin, lors de son Conseil d'Administration, l'Anah a voté la création de **nouveaux dispositifs innovants afin d'accélérer l'amélioration de parc de logement privé** :

- Deux dispositifs d'aide destinés à la rénovation d'ensembles immobiliers : la vente d'immeuble à rénover (Vir) et le dispositif d'intervention immobilière et foncière (Diif). Les opérateurs institutionnels ou parapublics bénéficieront d'un soutien de l'Anah pour des opérations d'acquisition d'ensembles immobiliers pour les rénover ou les céder après rénovation.
- Deux dispositifs d'aide destinés à renforcer l'attractivité des centres-villes : l'un concernant la rénovation de façade, l'autre permettant, pour les copropriétés, la transformation d'un local en espace collectif dédié à de nouveaux usages.

Plan Bâtiment Durable

Le 23 juin, le ministre de la Ville et du Logement et la secrétaire d'Etat auprès de la ministre de la Transition écologique et Solidaire ont confié au Plan Bâtiment Durable et à la RICS en France (Royal Institution of Chartered Surveyor), une **mission pour explorer les leviers et proposer une stratégie globale de nature à inciter propriétaires, investisseurs, promoteurs et constructeurs à développer leur activité vers le recyclage urbain et la rénovation des bâtiments**. Les premières propositions sont attendues pour la fin du mois de juillet, le rapport définitif devra être remis en septembre 2020.

Le Plan Bâtiment Durable et la Direction Générale de l'Energie et du Climat (DGEC) ont mis en ligne un **webinaire sur le thème « Certificats d'Economies d'Energie et rénovation énergétique des copropriétés »**.

+ d'infos : www.planbatimentdurable.fr

Veille réglementaire

Les textes en vigueur

CEE : l'arrêté du 25 mars (JO du 1^{er} avril 2020) définit un nouveau « Coup de pouce Chauffage fioul dans le cadre d'une rénovation performante de bâtiment résidentiel collectif » afin de faciliter la rénovation et l'abandon du fioul par les copropriétés. Il concerne les opérations engagées jusqu'au 31 décembre 2021 et achevées au plus tard le 31 décembre 2024.

L'arrêté du 14 mai 2020 (JO du 19 mai 2020) précise les modalités d'application du « Coup de pouce Chauffage pour les bâtiments tertiaires », financé par les CEE. Les maîtres d'ouvrage bénéficieront d'une prime bonifiée pour l'installation d'une chaudière collective à haute performance, d'une PAC, d'une chaudière biomasse ou pour le raccordement à un réseau de chaleur.

L'arrêté du 10 juin 2020 (JO du 24 juin 2020) met en place une bonification pour une opération standardisée d'économies d'énergie dans le cadre de la charte « Coup de pouce thermostat avec régulation performante ».

RGE : le décret du 3 juin 2020 (JO du 5 juin 2020) modifie la liste des dépenses éligibles aux aides (CITE, éco-prêt à taux zéro, MaPrimeRénov') : ce n'est plus 8 mais 17 catégories de travaux qui doivent être réalisées par une entreprise RGE. Par ailleurs, les organismes certificateurs pourront sanctionner les entreprises RGE qui adoptent des pratiques déviantes.

L'arrêté du 3 juin 2020 (JO du 5 juin 2020) renforce les critères de qualification pour l'obtention du label RGE ainsi que les contrôles pour son maintien : l'entreprise devra déclarer au moins cinq chantiers récents par catégorie de travaux.

Les textes à venir

Loi Énergie climat : le ministère de la Transition écologique et solidaire a mis en consultation un projet d'ordonnance et trois projets de décrets, élaborés sur le fondement de la loi Énergie climat du 8 novembre 2019. Ces textes auront vocation à mettre en œuvre l'obligation d'information des occupants d'immeubles collectifs à usage d'habitation ou mixte, équipés de dispositifs d'individualisation de frais de chauffage, ainsi que les charges associées. Ils visent aussi à définir les modalités de mise en œuvre de systèmes d'automatisation et de contrôle des bâtiments tertiaires neufs existants, et de systèmes de régulation automatique de chaleur.

RE2020 : le 21 avril, le gouvernement a publié son projet de documents méthode pour la future RE2020, composé de 4 parties : les principes et éléments structurants de la méthode, des détails méthodologiques, les scénarios d'usage et les données météorologiques. Le ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales a annoncé, dans un communiqué du 7 mai, le report de l'application de la RE2020 dû à la crise sanitaire liée au Covid-19. La publication des textes réglementaires interviendra fin 2020 ou, au plus tard, au début de l'année 2021 et la nouvelle réglementation entrera en vigueur à l'été 2021.

DPE : Deux projets de décrets réformant le Diagnostic de Performance Énergétique (DPE) sont en consultation publique jusqu'au 10 juillet, avec pour objectifs de fiabiliser et de rendre le DPE plus lisible et efficace au moment où il est rendu opposable. Ils seront suivis de plusieurs projets d'arrêtés.

Projets et initiatives locales

Matériaux biosourcés

À **Lamballe-Armor (22)**, le bailleur social BSB (Bâtiment et Styles de Bretagne) prévoit de construire 20 logements locatifs sociaux sur une surface de 2 072 m² au sein du nouveau lotissement privé Les Coteaux du levant. Ce bâtiment de deux étages sera réalisé en ossature bois et paille, promettant une meilleure efficacité énergétique du bâtiment.

À **Bruz (35)**, le promoteur Bâti-Armor prévoit de construire une résidence de 30 appartements en bardage bois, appelée La Canopée. Les travaux devraient débuter à la fin de l'année pour une livraison prévue fin 2022.

À **Cesson-Sévigné (35)**, Coop de construction et Neotoa vont livrer en 2023, deux immeubles de deux à trois étages en terre crue porteuse, dans le quartier ViaSilva.

À **Muel (35)**, le presbytère fait l'objet d'une réhabilitation et d'un agrandissement depuis le début de l'année 2020 afin de créer deux logements et une cellule commerciale. La rénovation des anciens bâtiments est réalisée avec des matériaux naturels tandis que la partie construction neuve est conçue en ossature bois. Cette opération, sous maîtrise d'ouvrage communale, représente un montant de 0,36 M€ HT. La livraison est prévue pour la fin de l'année.

À **Rennes (35)**, deux maisons en terre crue porteuse, sous maîtrise d'ouvrage de Archipel Habitat, vont voir le jour à l'automne 2020.

Eco-quartier

À **Lorient (56)**, un nouveau quartier va être aménagé sur l'ancien site de l'hôpital Bodélio : il comprendra, à terme, plus de 700 logements sur 5,5 ha d'ici 2030. Dans cet espace foncier urbain, 1,8 ha

seront dédiés à un éco-quartier. La commune a désigné les promoteurs des 4 premiers lots de la phase A du projet, pour un lancement des travaux prévu en 2021, dont :

- Un bâtiment de 50 logements locatifs par Lorient Habitat comprenant, au sommet, des maisons en bardage bois ;
- Un ensemble de logements conçu par Icade Promotion, en brique et enduit de chaux.

La livraison de cette première phase est attendue pour début 2022.

Énergies renouvelables

À **Loudéac (22)**, la société Cap Vert Energie prévoit de construire une centrale photovoltaïque sur le site de l'ancienne décharge de Tilivet. Implantée sur 6 ha, elle devrait entrer en production en février 2021 pour une puissance de 5 MWc.

Economie circulaire

Sur **l'île d'Ouessant (29)**, l'entreprise de TP Perhirin a choisi de privilégier la voie de la valorisation plutôt que l'import de matériaux de construction en provenance du continent. Cette importation est en effet plus onéreuse et la mise en décharge des matériaux issus de la déconstruction est de plus en plus difficile sur l'île, faute de place. Les matériaux récupérés (briques, béton et enrobé) sont traités grâce à deux godets et peuvent ensuite être réutilisés en tant que remblai de terrassement, de couche de forme ou de remblai de chantier.

À **Langouët (35)**, le collectif Bâti Récup' a lancé fin février 2020 une étude de faisabilité pour la création d'une plateforme logistique inter chantiers visant au réemploi de matériaux de déconstruction, sur le territoire de quatre EPCI : Rennes Métropole, Dinan

Agglomération et les communautés de communes de Bretagne Romantique et Val d'Ille-Aubigné. L'objectif est de fédérer l'ensemble des acteurs locaux de l'économie circulaire afin de structurer une filière du réemploi, notamment via la création d'une plateforme logistique d'au moins 1 000 m² permettant le stockage, la réparation et la revente de matériaux. L'initiative sera complétée par la rédaction de fiches de retours d'expériences et d'un guide de bonnes pratiques.

À **Lanester (56)**, sous maîtrise d'ouvrage de Bretagne Sud Habitat, en charge du projet de renouvellement urbain du quartier de Kerfréhour, la démolition du bâtiment G a démarré en juin 2020. La construction d'un pôle unique rassemblant commerces, activités tertiaires et logements est ensuite prévue. Depuis plusieurs semaines, l'immeuble fait l'objet d'une mise à nu, avec le retrait des métaux, du bois, de l'isolation et des peintures, afin de n'avoir plus que du béton et des gravats sur le site. Ces derniers seront concassés sur place et réutilisés en filière courte.

Lauréat breton

9^e édition du Prix National de la Construction Bois 2020 - 9 lauréats dont un projet breton :

Dans la catégorie aménagement bois, aménagement intérieur : 1^{er} prix pour le projet « Au cœur du bois » à Rennes (35) (maître d'ouvrage : Association ABIBOIS)

Actualités

Transition énergétique

En mai 2020, la **Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR)** a lancé le **programme Actee 2, pour la rénovation énergétique des collectivités** (arrêté du 4 mai 2020 – JO du 27 mai 2020). Ce programme, doté de 100 M€, permettra de rénover partiellement ou entièrement environ 50 000 bâtiments. Pour ce second appel à manifestation, l'accent est porté vers les bâtiments du secteur de la santé, les établissements scolaires, les bâtiments culturels et sportifs. Pour rappel, les deux premiers appels à manifestation d'intérêt d'Actee 1 ont distingué 24 lauréats (dont un en Bretagne : le groupement Quimperlé communauté, Lorient agglomération), regroupant près de 12 500 communes et 2 000 bâtiments publics.

En mai 2020, l'**initiative « Rénovons ! »**, soutenue par de nombreux acteurs publics et privés du logement, de l'environnement et de l'efficacité énergétique, a dévoilé les grandes lignes de ses scénarios visant à résorber les 6,7 millions de passoires thermiques recensées en France et, plus largement, à faire disparaître la précarité énergétique. Plus d'infos : www.renovons.org

En juin 2020, le ministère de la Transition écologique et solidaire, l'Ademe et Bpifrance ont lancé un **plan national d'accompagnement des TPE-PME de tous les secteurs dans leur transition écologique**. Ce plan doté de 250 M€ contient une dizaine de mesures. Il prend la forme de 2 prêts octroyés par Bpifrance :

- un prêt « économie d'énergie », d'un montant de 10 000 à 50 000 €, pour les PME de plus de 3 ans. Doté de 140 M€, il devrait permettre à près de 1 000 entreprises d'améliorer l'efficacité énergétique de leurs équipements ;
- un prêt vert de 10 000 € à 1 M€, remboursable sur 10 ans, destiné aux PME souhaitant investir pour réduire leur impact environnemental.

Ce plan contient également la mise en place d'un site internet permettant aux entrepreneurs de s'autoévaluer, puis de faire appel à des consultants.

L'incubateur in'li Lab (incubateur de in'li, filiale dédiée au logement intermédiaire du groupe Action logement) a lancé son **deuxième appel à projets auprès des start-ups travaillant sur des solutions**

innovantes pour le logement. Quatre lauréats seront désignés parmi les start-up porteuses de projets innovants dans les domaines de l'immobilier (nouveaux produits et services), de la relation client, des datas, de la RSE et du développement durable, de la construction (nouveaux modes constructifs, équipements ou matériaux) et du smart building. Le début d'incubation des porteurs lauréats est prévu au 1^{er} septembre.

En juin, la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, a annoncé la **mobilisation du Programme d'Investissement d'Avenir (PIA) pour les 3 prochaines années, pour les Instituts de Recherche Technologique et les Instituts pour la Transition Ecologique (ITE)**, dont 8 M€ pour NOBATEK/INEF4 (centre de recherche appliquée, Institut national pour la Transition Énergétique et Environnementale du bâtiment). 9 projets de R&D collaborative vont ainsi démarrer, impliquant équipes, partenaires industriels, associés, équipes communes de recherche universitaire et le Fonds de Dotation Cercle Promodul / INEF4.

Le ministère de la transition écologique et le Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales lancent un **nouveau volet de la campagne FAIRE** : une campagne de sensibilisation du 15 juin au 31 juillet pour inciter les français à réaliser des travaux de rénovation énergétique.

La Cours des comptes a publié son rapport sur la filière bois commandé par la commission des finances de l'assemblée nationale, dans lequel elle recommande la création d'un troisième « fonds bois », géré par Bpifrance, concentré sur la construction bois et la production de matériaux associés, tels que le CLT.

Plus d'infos : www.ccomptes.fr

Le 16 juin a été lancé officiellement le **Groupe de Recherche Matériaux de construction Biosourcés**, labellisé par le CNRS, dont le Cerema est l'un des partenaires. Mis en place pour une durée d'au moins 5 ans, il regroupe des partenaires scientifiques, institutionnels et industriels, dans le but de faire évoluer les connaissances en matière d'utilisation des matériaux biosourcés dans le bâtiment.

Appels à projets

Le 28 mai, le Plan d'Urbanisme Construction Architecture (PUCA) a lancé un nouvel **appel à projets sur la « ville productive : comment repenser les rapports du travail à la ville ? Quels lieux, quelle place pour les travailleurs en ville ? »** Cet appel à projet de recherche se décline autour de cinq axes thématiques : les conditions et stratégies du maintien et du retour de l'activité productive en ville ; les lieux du « travail à distance » de l'entreprise ; la ville productive comme projet environnemental ; la logistique urbaine et l'évolution des pratiques commerciales ; la ville des travailleurs et des travailleuses.

Date limite : 31 août 2020

www.urbanisme-puca.gouv.fr

L'Ademe a lancé un **appel à projets « Rénovation énergétique des bâtiments tertiaires »** visant à aider les porteurs de projets à sécuriser les économies d'énergie et la baisse des charges d'exploitation des bâtiments induites par des investissements de maîtrise de l'énergie.

Date limite de dépôt des dossiers : 15 octobre 2020.

www.ademe.fr

Certifications & labels

Dispositif RGE

Le 7 mai, le gouvernement a annoncé le **décalage de la date d'entrée en vigueur de la réforme du RGE** (prévue initialement le 1^{er} septembre 2020) du fait de la crise sanitaire liée au Covid-19 qui a entraîné un retard de parution du texte réglementaire. Cette réforme a pour objectif de renforcer la crédibilité et la lisibilité du dispositif, en particulier via le renforcement des audits de réalisation. La date du 1^{er} janvier 2021 est avancée par le gouvernement.

Label « Acteur BTP engagé »

Les deux organismes de certification AFNOR et Apave lancent un **nouveau label « Acteur BTP engagé »** pour la reprise d'activité suite à la crise sanitaire liée au Covid-19. Ce label récompense les entreprises qui appliquent scrupuleusement les règles de sécurité sanitaire prescrites dans le cadre de la lutte contre l'épidémie.

Label EcoQuartier

Le ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales a lancé la huitième édition du **label EcoQuartier** permettant d'accompagner une collectivité, un aménageur ou un citoyen dans son projet d'aménagement durable sur un territoire.
Date limite : 15 septembre 2020.
www.ecoquartiers.logement.gouv.fr

Publications

L'Observatoire BBC a publié une **étude comparant les performances de projets RT2012, E+C-, Effinergie+ et Bepos Energie 2013**. Cette étude contient également des propositions concrètes afin de contribuer à l'amélioration des futures réglementations thermiques et environnementales.

Plus d'infos : www.observatoirebbc.org

Afin d'accompagner l'arrivée de la RE 2020, le Cerema a mis à jour son **guide sur la conduite d'une opération à faible impact carbone**. Ce guide vise à accompagner les maîtres d'ouvrage sur le volet management de l'opération.

Le Cerema a constitué une « **boîte à outils** » recensant des guides, des études, des retours d'expériences, des sites internet et des vidéos concernant les **démarches d'économie d'énergie**. Ces ressources portent sur des sujets allant de l'usage du bâtiment (organisation, stratégie, accompagnement au changement ...) à des aspects techniques (exploitation, maintenance...).

Plus d'info : www.cerema.fr

EnviroBatbdm a publié un **guide de partage d'expériences relatifs à la mise en place d'opérations de commande publique privilégiant des matériaux à faible impact carbone et à haute performance environnementale**. Le guide est téléchargeable gratuitement sur le site : www.enviroboite.net

La Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature a publié un **guide pratique « Utilisation du bois et des matériaux biosourcés dans la commande publique pour la construction »** en collaboration avec l'Observatoire économique de la commande publique. Il s'adresse à l'ensemble des acheteurs publics ou privés, soumis au code de la commande publique.

Plus d'infos :

www.cohesion-territoires.gouv.fr

Maison Paysanne de France a publié un **dossier thématique sur la terre crue** : l'histoire, les types de construction, un panorama mondial de l'art de bâtir avec ce matériau, des exemples de réalisations en milieu rural et urbain, et une bibliographie thématique. Ce document est proposé en libre accès.

Plus d'infos :

www.maisons-paysannes.org

Agenda

Sous réserve des conditions sanitaires

Assises de l'économie circulaire

4^{ème} édition

Maison de la chimie, Paris 7^e (75)

Les 7 et 8 septembre 2020

Journée technique

« **Reconvertir les friches polluées** »

6^{ème} journée technique nationale

Palais des Congrès, Paris (75)

Les 10 et 11 septembre 2020

Semaine Européenne du Développement Durable

Moment fort de mobilisation sur les enjeux de développement durable

Du 18 septembre au 8 octobre 2020

Salon de la performance énergétique des bâtiments

Rendez-vous du Smart Building

Porte de Versailles, Paris (75)

Du 3 au 4 novembre 2020